



Luxembourg, le 16 septembre 2019

Conférence de Presse pour la rentrée académique 2019/2020

À l'occasion de la rentrée académique 2019/2020, l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL) présente une rétrospective de ses activités, ainsi que les grandes lignes pour l'année à venir. La réalisation des projets de l'ACEL se fait suivant trois piliers, celui de l'**information**, qui a pour objectif de faciliter la transition du lycée vers l'enseignement supérieur des élèves ainsi que la vie quotidienne des étudiants. Le pilier **regroupement** rassemble les cercles d'étudiants existants à travers l'Europe et en Amérique. Finalement, le pilier **représentation** s'engage à défendre l'intérêt des étudiants auprès des instances compétentes. Pour mener à bien ces trois missions, l'ACEL peut compter sur un réseau de plus de 45 cercles membres, répartis dans 9 pays dont fait nouvellement parti un cercle aux États-Unis.

Pilier Représentation

Stage

Depuis 2017, l'ACEL s'est consacrée à la problématique des stages et des emplois de vacances au Luxembourg. Alarmée par les étudiants sur la difficulté de trouver un stage au Luxembourg, l'ACEL s'est concentrée sur ce sujet. La législation n'établit actuellement pas de base juridique suffisamment claire pour les stages, c'est pourquoi de nombreuses entreprises hésitent à en proposer. Les obligations de l'employeur et les droits du stagiaire ne sont actuellement pas clairement définis.

ACEL - Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois | contact@acel.lu • www.acel.lu

+352 20 60 84 84-1| Président
+352 20 60 84 84-5| Secrétaire

2, avenue de l'Université
L-4365 Esch-sur-Alzette

BCEE LU56 0019 2100 0834 4000
No RCS F969



SPUERKEESS
Partenaire officiel

Lors de la REEL 2017, la collaboration entre le ministère et l'ACEL sur un projet de loi concernant les stages au Luxembourg est annoncée au grand public. L'ACEL est très satisfaite de la publication du premier projet de loi. Malheureusement, le vote se voit retardé par divers nouveaux avis, de sorte que la loi n'a pas pu être votée lors de la dernière période législative.

Suite à l'entrée en fonction du nouveau ministre Dan Kersch, le projet de loi sur les stages est réadapté. Cette coopération donne lieu à de nouveaux amendements qui ont été introduits le 30 juillet 2019. L'ACEL se montre contente de l'instauration d'un cadre juridique pour les stages effectués au Luxembourg. Néanmoins, l'association estudiantine espère que la rémunération ne freinera pas les entités à proposer des stages, l'augmentation de stages ayant toujours été primordiale aux yeux de l'ACEL.

GIS (« Gebühren Info Service ») - Autriche

La GIS est une redevance radio-télévision en Autriche qui est à payer par chaque habitant. Par conséquent, elle concerne aussi les étudiants luxembourgeois qui y effectuent leurs études. Exception faite des personnes touchées par une indigence sociale ou corporelle, celles-ci peuvent être exemptées de cette taxe.

Or, pour le moment seules les personnes ayant droit à une bourse sociale autrichienne peuvent se voir exemptées de la GIS. Aux yeux de l'ACEL, cette différence de traitement n'est pas concevable, car un étudiant luxembourgeois ne pouvant pas bénéficier d'une bourse sociale autrichienne et la bourse sociale luxembourgeoise n'étant pas reconnue par les autorités autrichiennes, constitue clairement une différence de traitement.

L'ACEL a pour objectif de lutter contre cette discrimination et cherche une solution similaire à la GEZ. En Allemagne, un étudiant luxembourgeois qui bénéficie de la bourse sociale peut être exempté de la GEZ suivant les indications sur le site internet de l'ACEL.



En étroite collaboration avec le centre SOLVIT, l'ACEL a réussi à faire cesser cette discrimination pour une première personne, l'objectif est maintenant d'appliquer cette solution à la totalité des étudiants luxembourgeois bénéficiant d'une bourse sociale.

Taxe d'habitation - France

En France, la taxe d'habitation appartient aux redevances annuelles des résidents français. Cette taxe concerne aussi les étudiants luxembourgeois. La loi française prévoit qu'une personne sans revenu fixe est en droit d'en demander une exonération partielle. Néanmoins, les années précédentes, les autorités françaises n'ont pas accordé d'exonération aux étudiants luxembourgeois, ce qui constitue une discrimination selon le droit européen.

L'ACEL a essayé à l'aide d'une lettre-modèle mise à disposition des étudiants luxembourgeois de mettre fin à cette discrimination. Nous avons eu des réactions qui témoignent que de plus en plus d'étudiants profitent désormais d'une exonération partielle. Le fait reste néanmoins, que ces exonérations présentent un caractère aléatoire.

Il faut à présent attendre les effets de la réforme de la taxe d'habitation de 2017, qui sera applicable à partir des impositions de 2018, pour voir si des discriminations persistent ou non. La nouvelle loi prévoit un dégrèvement progressif : avec pour en 2020, 80 % des foyers exonérés de la taxe d'habitation.

En 2019, l'ACEL observe toujours la mise en œuvre de cette loi, malheureusement peu d'améliorations ont été constatées au jour d'aujourd'hui.

KFZ

En 2019, l'ACEL a été confrontée à une problématique concernant les étudiants effectuant leurs études en Allemagne. Certains ont été convoqués par le procureur et d'autres se sont vus reprocher la fraude fiscale lors d'un contrôle de police. Les expériences faites par les étudiants qui ont contacté l'ACEL présentent beaucoup de similitudes. Les étudiants en question étaient, lors du contrôle, en possession d'une voiture immatriculée au Luxembourg et à leur nom. La loi



allemande prévoit que toute personne résidant durant plus de six mois en Allemagne, doit aussi immatriculer son véhicule et payer des taxes à l'État allemand.

Avec l'aide du centre SOLVIT, l'ACEL a réussi à évacuer le reproche de la fraude fiscale. De nombreux règlements et conventions européennes contre la double imposition ont donné droit aux étudiants luxembourgeois. Il reste à voir si les autorités allemandes adaptent leurs approches.

Il reste néanmoins le problème de l'obligation d'immatriculer sa voiture en Allemagne après 6 mois de résidence. Les étudiants qui se retrouvent avec 2 résidences principales, se voient confrontées à deux obligations réciproques, du Luxembourg et de l'Allemagne d'immatriculer leur voiture. Pour lutter contre cette problématique, l'Union européenne a élaboré un règlement qui libère les étudiants de l'obligation d'immatriculer leur voiture dans leurs pays d'études, même s'ils y résident plus que 6 mois. Malheureusement ce règlement n'a pas été ratifié par le parlement allemand.

Confrontée à cette problématique, l'ACEL s'est fixée l'objectif de trouver une solution à ce sujet qui entrave la mobilité en Europe.

Pilier Information

L'information des élèves et étudiants fait partie intégrante du travail de l'ACEL. Que ce soit par l'organisation d'excursions journalières, de présentation dans les lycées ou bien par l'intermédiaire de nos maintes publications, l'ACEL s'engage à informer tout un chacun sur la vie étudiante.

Cette année, le Guide du Futur Étudiant et le Guide du Futur Diplômé se refont une beauté avec de nouvelles informations précieuses. A côté des guides existants, « De Studenteguide » fera son apparition au mois de novembre et sera distribué pour la première fois lors de la Foire de l'Étudiant.



Guide du Futur Étudiant

Le « **Guide du Futur Étudiant** » est publié chaque année en collaboration avec les cercles d'étudiants. Cette année, 45 cercles de 8 pays différents ont participé à sa réalisation. Ce **recueil d'informations** met l'accent sur les questions suivantes :

- Quelles **études** sont **proposées** dans les différents pays ?
- Quelles sont les **modalités d'inscription** ?
- Comment trouver un **logement** ?
- Quels événements sont organisés par le **cercle d'étudiants** en question ?

A côté des informations sur les villes et universités, le « Guide du Futur Étudiant » donne également des informations sur les études de BTS au Luxembourg, la Maison de l'Orientation, ainsi que sur les aides financières du CEDIES.

Le « **Guide du Futur Étudiant** » 2019/2020 est disponible en ligne sur www.acel.lu/gfe ou au stand de l'ACEL lors de la « Foire de l'Étudiant », mais également dans chaque agence de la BCEE, auprès du CEDIES, du CEPAS, de la BNL, du CIJ et de la Maison d'orientation.

Guide du Futur Diplômé

Le « **Guide du Futur Diplômé** » s'adresse à tout élève ou étudiant ayant terminé ses études secondaires ou universitaires. Chaque année, l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois publie cette brochure contenant des **informations et astuces pour se préparer au monde du travail**.

Le « Guide du Futur Diplômé » contient des informations sur la recherche d'un emploi, la réalisation d'une candidature, mais aussi sur le déroulement d'un entretien d'embauche et d'autres sujets concernant la vie professionnelle. Cette brochure d'informations peut être une source d'inspiration pour devenir indépendant ou chercheur.



Le « Guide du Futur Diplômé » 2019/2020 est disponible en ligne sur www.acel.lu/gfd ou au stand de l'ACEL lors de la « Foire de l'Étudiant », mais également dans chaque agence de la BCEE, auprès du CEDIES, de la Maison de l'orientation, de la BNL et du CIJ.

De Studenteguide

Cette année, l'ACEL publiera à côté de son Guide du Futur Étudiant et de son Guide du Futur Diplômé une première version du « De Studenteguide ».

Cette publication contiendra des informations sur des spécificités concernant les étudiants dans neuf pays différents, comme par exemple la taxe d'habitation en France ou la GEZ en Allemagne.

De plus, ce guide donne aussi des renseignements sur le financement des études et des conseils concernant le logement à l'étranger.

Foire de l'Étudiant

La Foire de l'Étudiant aura lieu du 7 au 8 novembre 2019 à la Luxexpo The Box. Comme chaque année, l'ACEL y sera représentée, ainsi que ces cercles membres des différentes villes universitaires. Tout au long de ces deux jours, cet événement offre la possibilité aux élèves et aux étudiants de se renseigner sur les différentes filières d'études et les nombreux établissements universitaires.

Student fir 1 Dag

Chaque année, pendant les vacances de pâques, l'ACEL organise, ensemble avec ses cercles, des excursions d'une journée dans différentes villes universitaires. Ces excursions permettent aux élèves des classes terminales de se faire une première impression de la vie étudiante, de la ville et de l'université voire des Hautes écoles en visitant les auditoriums, la bibliothèque et d'autres bâtiments importants. Le but de cet événement est de faciliter leurs décisions concernant leurs études futures. Durant toute la journée, les élèves sont encadrés par des étudiants luxembourgeois qui les accompagnent durant les différentes visites et leur livrent des informations de première main.

L'édition 2019 du « Student fir 1 Dag » a à nouveau connu un record de participants. Au total, 391 élèves ont participé aux visites d'une des 19 villes universitaires proposées : Aix-la-Chapelle,



Belval (uni.lu), Bonn, Bruxelles, Cologne, Francfort, Fribourg, Heidelberg, Karlsruhe, Kaiserslautern, Liège, Nancy, Sarrebruck, Strasbourg et Trèves. En 2019, les excursions ont non seulement eu lieu dans la zone frontalière du Luxembourg, mais également dans quatre villes plus éloignées, à savoir Innsbruck, Munich, Vienne et Zurich.

Studieninfoen

Pendant l'année académique 2018/2019, l'ACEL était présente dans 18 lycées différents à travers du Grand-Duché pour informer les élèves sur les possibilités d'études supérieures. Notre association informe les élèves à travers une présentation sur les différentes branches d'études, les démarches administratives et l'accès aux universités, ainsi que sur la vie estudiantine. Les élèves ont la possibilité d'entrer en contact avec l'ACEL aux stands d'information ainsi que de se procurer nos nombreuses publications.

Cette année l'ACEL s'est rendue dans les lycées suivants :

AL, ALR, ECG, école privée Sainte-Anne, EPF, Institut français, LAM, LBV, LCD, LCE, LGK, LMRL, LNB, LNW, LRSL, LTMA, LTPS et le Maacher Lycée.

Pilier Regroupement

Nouveau Cercle

Lors de l'assemblée générale de décembre 2018, une nouvelle association a été accueillie par l'ACEL, à savoir le cercle d'étudiants de la Miami University, située à Oxford, Ohio aux États-Unis. Cette association étant le premier cercle hors d'Europe, l'ACEL est désormais représentée sur deux continents et dans neuf pays différents. La création de nouveaux cercles d'étudiants confirme l'intérêt des étudiants luxembourgeois à vouloir se regrouper à l'étranger, afin de fortifier la communauté étudiante luxembourgeoise tout en gardant un lien avec le Luxembourg.

Tournoi de Noël

Le Tournoi de Noël est devenu un rendez-vous fixe en fin d'année pour les étudiants luxembourgeois. Cet événement combine sport et retrouvaille – l'occasion parfaite pour



représenter sa ville d'étude sur le plan sportif, ainsi que de retrouver des amis partis faire leurs études dans une autre ville.

La prochaine édition du Tournoi de Noël se déroulera pendant deux jours entre le 26 et 31 décembre dans les infrastructures sportives du Campus « Geesseknäppchen ».

Comme chaque année, le tournoi est organisé en coopération avec la LASEL. Tandis que l'ACEL s'occupe des participants et du ravitaillement, la LASEL est responsable du bon déroulement des matchs. Les cercles des différentes villes vont s'affronter dans les disciplines tels que le football, le basketball et le volleyball.

L'importance de ce tournoi ne repose pas sur l'exploit sportif mais plutôt sur la rencontre d'étudiants lors des vacances de Noël et sur l'amusement. Le tournoi n'a pas de but lucratif, le bénéfice perçu pendant les deux jours est versé chaque année intégralement en tant que dons à des associations caritatives.

En 2018, l'ACEL a soutenu la fondation Maison de la Porte Ouverte qui aide les enfants et étudiants non accompagnés dans leur quotidien mais aussi l'association Narin, qui s'engage à aider les réfugiés sur leur chemin à Uni.lu. L'ACEL a fait un don de 2.636,35 € à chacune de ces associations pour soutenir leurs engagements.

De Studentebal

La 19e édition du « De Studentebal » a eu lieu vendredi, le 12 juillet 2019 sur le terrain près du P&R Bouillon. L'événement constitue la plus grande festivité estudiantine au Luxembourg et compte environ 4.000 visiteurs. 33 cercles affiliés à l'ACEL ont participé à l'organisation de cette année, ce qui en fait un nouveau record de cercles participants.



Les missions principales des cercles sont le montage, le démontage et la gestion des comptoirs pendant la soirée. Les cercles ont offert des spécialités typiques de leur ville d'études grâce à 14 différents comptoirs. Le bénéfice réalisé lors du bal est intégralement mis à disposition des cercles et contribue au financement des activités de ceux-ci au cours de l'année.

L'ACEL tient à remercier tous ses partenaires, ainsi que ses cercles et son amicale, l'aACEL, pour leur engagement et leur soutien lors de l'organisation du bal.

ACEL Quiz Owend

L'ACEL a organisé pour la deuxième fois la soirée « ACEL Quiz Owend », cette fois-ci au Rooftop Chalet & Beach Bar se situant à Dommeldange. 15 équipes composées de trois à cinq membres s'étaient inscrites pour cette soirée qui s'est déroulée le 13 avril dernier.

Environ 70 personnes ont participé, essayant de répondre aux questions de 7 catégories, de la géographie au sport et à la science, en passant par la vie étudiante luxembourgeoise. Le comité de l'ACEL s'est également occupé du bien-être des invités. Les équipes gagnantes ont été récompensées par des gadgets ACEL, un bon de consommation pour le Rooftop Chalet & Beach Bar ou un panier rempli de spécialités luxembourgeoises.

L'ACEL remercie les équipes pour leur participation et attend avec impatience la prochaine édition du « ACEL Quiz-Owend » en 2020.

Divers

35 Joer ACEL

Cette année l'ACEL fête ses 35 ans d'existence. En 1984, des étudiants se sont réunis lors de la première REEL à Karlsruhe et ont fondé le plus grand représentant étudiant au Luxembourg. Pour célébrer cet anniversaire, l'ACEL organise le 9 novembre 2019, conjointement avec son amicale l' " aACEL", une soirée à laquelle nous invitons tous les membres et anciens membres de l'ACEL.



Présentation de l'ACEL

L'ACEL est l'association estudiantine la plus importante du Grand-Duché de Luxembourg. Depuis sa fondation en 1984, l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois s'est développée en continuité. Elle réunit aujourd'hui plus de 40 cercles actifs et consultants, représentant ainsi plus de 10.000 étudiants luxembourgeois aussi bien à l'étranger qu'au Luxembourg. L'ACEL est idéologiquement et politiquement neutre, signifiant qu'elle n'adhère pas aux partis politiques et n'exprime pas les opinions de ces derniers.

Nos projets concernent d'une part les étudiants actifs, que nous soutenons dans leur vie quotidienne, et d'autre part, les futurs étudiants en fin d'études secondaires qui vont entrer sous peu dans le monde universitaire.

Comme l'Université du Luxembourg n'offre qu'un nombre limité de cursus complets, beaucoup de jeunes luxembourgeois poursuivent leurs études dans des Universités et Hautes Écoles étrangères. Cette situation pratiquement unique a conduit à la création de cercles d'étudiants dans de nombreuses villes européennes. Ces derniers sont répartis dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suisse, Luxembourg, Etats-Unis.

L'ACEL compte également des associations représentant les branches les plus fréquentées par les étudiants luxembourgeois. Parmi celles-ci nous retrouvons : l'ANEIL (Association Nationale des Étudiants Ingénieurs Luxembourgeois), l'ALEP (Association Luxembourgeoise des Étudiants en Psychologie), l'ALEM (Association Luxembourgeoise des Étudiants en Médecine et Médecine Dentaire), l'ANESEC (Association Nationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales), l'ANELD (Association Nationale des Étudiants Luxembourgeois en Droit), l'eISIC (Cercle des Étudiants Luxembourgeois en Sciences de l'Information et de la Communication), Historic.UL (Association des Étudiants en Histoire du Luxembourg), la Jonk BAD (Cercle des Étudiants Bibliothécaires, en Archivistique et en Documentation) et LBS (« Lëtzebuenger BTS Studenten »).



Depuis ses débuts, l'association se fonde sur trois piliers principaux :

- Informer les étudiants ainsi que les futurs étudiants de tout ce qui concerne la vie d'étudiant
- Défendre leurs droits auprès des autorités afin d'améliorer leur situation sociale et juridique
- Regrouper les étudiants luxembourgeois aussi bien à l'étranger qu'au Luxembourg

À cet effet, l'ACEL a développé dans le courant des années un réseau important, comprenant toute une série de publications, d'actions, d'initiatives et d'interlocuteurs divers. Dans le pilier du regroupement, l'ACEL soutient les cercles dans l'organisation des « intercircles », événements destinés à réunir les étudiants des différentes villes universitaires, et elle organise des événements au Luxembourg tels que « De Studentebal » ou le Tournoi de Noël.

Le volet de la représentation implique la représentation politique des étudiants et la défense de leurs droits devant les autorités, autant au niveau national qu'au niveau international. Dans ce contexte, l'ACEL est aussi en dialogue constant avec les différents ministères responsables, comme par exemple, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Aussi, l'ACEL représente les étudiants lors du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale, du Conseil Supérieur de la Jeunesse, ainsi que lors de la Commission d'Aide financière.

L'information des élèves se fait directement par notre présence dans les écoles durant l'année scolaire. Nous faisons des présentations ou sommes présents lors de matinées d'informations pour aider les élèves à faire le bon choix d'études. De plus, nous éditons différents guides et organisons le « Student fir 1 Dag ».

Un travail étroit avec le Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur (CEDIES) et nos différents cercles membres, nous permet d'assister au mieux les élèves et les étudiants qui ont des questions spécifiques au sujet de leurs études. Il est important de souligner que l'ACEL peut être contactée par mail, par notre site internet ou par Facebook pour toute question relative au monde universitaire.

